



Conférence sur les places d'apprentissage 2010

Mesures visant un meilleur positionnement de la formation professionnelle supérieure

1. Situation initiale

La formation professionnelle supérieure est un modèle éprouvé, adapté au marché et axé sur le monde du travail qui permet aux professionnels d'approfondir leurs connaissances et ainsi d'acquérir les qualifications supérieures nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle exigeante. Cependant, les atouts de la formation professionnelle supérieure sont souvent méconnus et trop peu valorisés, notamment au niveau international. Cela se manifeste entre autres par une demande d'augmentation du pourcentage de diplômés de niveau haute école et peut engendrer une menace pour la mobilité des diplômés. Un positionnement clair de la formation professionnelle supérieure est donc essentiel.

La formation professionnelle supérieure est un élément important de la formation au degré tertiaire. En 2009, environ 28 000 diplômes et brevets de la formation professionnelle supérieure ont été délivrés¹. Les professionnels titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure sont des experts qualifiés. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), ils sont aussi nombreux que les titulaires d'un diplôme de niveau haute école à occuper des positions de cadre, et ce, aussi bien dans les grandes que dans les petites et moyennes entreprises (PME), ces dernières étant celles qui ont le plus besoin d'eux.

La formation professionnelle supérieure englobe les examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs ainsi que les filières de formation des écoles supérieures. Elle présente les avantages suivants : lien étroit entre théorie et pratique, rendements de formation élevés, taux d'activité des diplômés élevés.

Suite à l'entrée en vigueur en 2004 de la loi fédérale sur la formation professionnelle, la formation professionnelle supérieure a été définie comme un domaine de formation distinct et autonome et a été séparée de la formation continue à des fins professionnelles. Les développements suivants au niveau économique et de la politique de formation entraînent la nécessité d'un meilleur positionnement de la formation professionnelle supérieure.

- **Comparabilité** : la réforme de Bologne a abouti à une modification profonde des systèmes nationaux d'éducation. Une comparabilité des diplômes dans le domaine des hautes écoles a été mise en place de manière formelle au niveau international. La transparence fait actuellement défaut pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure. Des problèmes de délimitation existent également par rapport aux formations continues de niveau haute école².

¹ Sur ces 28 000 diplômes ou brevets, environ 22 000 sont reconnus par la Confédération.

² Dans le domaine du marketing, on compte p. ex les titres et diplômes suivant : spécialiste en marketing avec brevet fédéral, chef de marketing diplômé, marketing-manager diplômé ES, le Master of Sciences en marketing et management des services et de la communication, le Master of Arts HSG, le CAS Marketing und Corporate Communications, le DAS Sales und Marketing Management et le MAS Marketing Management.



- **Mobilité** : en raison de la mondialisation de l'économie, le marché du travail prend une dimension internationale. Les titres et diplômes de la formation professionnelle supérieure ne peuvent souvent plus être correctement évalués.
- **Immigration** : en raison de l'immigration croissante de personnes titulaires d'un diplôme de niveau haute école, les titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure doivent défendre leur place sur le marché du travail suisse également par rapport à des diplômés issus d'autres systèmes de formation.

2. Mesures visant un meilleur positionnement de la formation professionnelle supérieure

Afin de continuer à renforcer la formation professionnelle supérieure, ses avantages et sa signification économique doivent être davantage mis en avant tant au niveau national qu'international. La mise en place d'un cadre national des certifications (NQF), une collaboration internationale renforcée, la remise de suppléments aux diplômes (diploma supplements) et une activité d'information et de renseignement intensifiée doivent permettre aux employeurs et aux autorités suisses et étrangères de reconnaître plus facilement les qualifications obtenues par le biais de la formation professionnelle supérieure.

Les mesures devant être adoptées lors de la conférence sur les places d'apprentissage sont axées sur le positionnement de la formation professionnelle supérieure. En parallèle, d'autres commissions examinent déjà, dans le cadre du partenariat sur la formation professionnelle, des questions relatives au financement, à l'examen et à la concentration éventuelle des offres et à la perméabilité vers d'autres domaines de la formation. Ces questions portent en partie également sur d'autres domaines politiques (déductions fiscales, bourses). Les conclusions de la conférence relatives au financement de la formation professionnelle supérieure et à la perméabilité seront approfondies par ces commissions (p. ex. stratégie commune pour le message FRI 2013-2016 ; examen d'une éventuelle modification de la loi et prise en compte dans une étude de fond actuelle sur le financement).

Les mesures visant à mieux positionner la formation professionnelle supérieure renforcent aussi indirectement la formation professionnelle initiale : cette dernière gagne en attrait grâce à des possibilités de formation continue largement reconnues. Les hautes écoles profitent au final également d'une délimitation claire.

2.1. Introduction du cadre national des certifications (NQF)

Dans le cadre du processus de Copenhague, l'OFFT élabore un projet de NQF. Il clarifie également les possibilités d'ancrer la NQF dans la législation Suisse (NQF-CH) et de l'harmoniser avec le cadre européen des certifications (CEC).

Le CEC et le NQF garantissent la transparence des certifications (=qualifications) et des diplômes de la formation professionnelle supérieure sur le marché européen du travail et au sein des systèmes de formation. Si un employeur envisage par exemple d'embaucher une personne avec un diplôme étranger, le CEC et le NQF lui indiquent les aptitudes acquises grâce à ce diplôme et la classification de ce dernier.

Le CEC et le NQF sont adaptés au système suisse de formation professionnelle duale : D'une part, les résultats de formation sont axés sur les compétences opérationnelles dans le



CEC et le NQF (c.-à-d. qu'on y décrit les aptitudes personne après sa formation et non la durée de cette dernière). D'autre part, lors du développement du NQF-CH, une attention tout particulière est portée aux compétences acquises dans la pratique. Un meilleur positionnement à l'échelle internationale des diplômes de la formation professionnelle suisse est ainsi possible.

Utilité pour la Suisse :

- Tous les diplômes formels peuvent être classés dans les cadres de références nationaux et le cadre de référence européen. Les diplômes sont ainsi comparables sur le marché du travail international et par rapport aux différents systèmes européens de formation professionnelle.
- Etant donné que le NQF crée, au-delà de la référence par rapport au CEC, également une transparence des diplômes par rapport aux autres systèmes de formation, il facilite en outre la mobilité dans l'espace européen de formation.

2.2. Remise de suppléments aux diplômes (*diploma supplements*)

Tous les diplômes de la formation professionnelle supérieure seront accompagnés d'un supplément en anglais, comme c'est le cas pour les diplômes de niveau haute école³.

Les suppléments fournissent des explications sur les qualifications obtenues par le biais du diplôme en question et permettent ainsi une rapide classification des aptitudes acquises. Les qualifications sont référencées en Suisse selon le CEC et les NQF (dans le cas de la Suisse NQF-CH). Les *diploma supplements* offrent en outre la possibilité de relier les titres de la formation professionnelle supérieure avec la nomenclature internationale (des propositions comme le titre « *professional bachelor* » sont examinées).

Utilité pour la Suisse :

Le *diploma supplement* facilite la mobilité. Il peut être utile aux diplômés de la formation professionnelle supérieure en particulier en cas d'admission sur dossier dans les hautes écoles étrangères.

2.3. Renforcement de la collaboration internationale

Une collaboration internationale renforcée permet de mettre en avant les avantages et les spécificités du système suisse.

- Collaboration avec des pays disposant d'un système de formation professionnelle duale (Allemagne, Autriche, Danemark, Luxembourg) au niveau des organes décisionnels et des experts afin de mieux positionner la formation professionnelle duale en Europe. Cette collaboration a été lancée en 2009 et sera poursuivie.

Utilité pour la Suisse :

Grâce aux coopérations, le système de formation professionnelle duale gagne en signification au niveau international et on peut s'attendre à une augmentation de son prestige.

³ La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) a adopté le 30 janvier 2002 les Recommandations en vue de l'introduction du Diploma Supplement (DS) dans les universités suisses. Le *diploma supplement* est annexé au diplômes de bachelor et master des universités et des hautes écoles spécialisées.



- Programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP) : Grâce à l'accord bilatéral sur la formation conclue avec l'UE et à la pleine participation de la Suisse au LLP à partir de 2011, la Suisse aura accès à des groupes de travail européens dans le domaine de la formation professionnelle. Font entre autres partie intégrante de ce programme européen les possibilités d'échanges pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure.

Utilité pour la Suisse :

Les personnes en formation et les étudiants de la formation professionnelle supérieure peuvent acquérir, comme les étudiants des hautes écoles, une expérience à l'étranger. La perméabilité du système national de formation professionnelle vers l'espace de formation international peut être améliorée.

- OCDE - Etude comparative de pays : La Suisse participera en 2011 à la nouvelle étude de l'OCDE portant sur la formation professionnelle supérieure.

Utilité pour la Suisse :

Création d'une compréhension internationale pour le fait que le marché du travail n'a pas besoin d'un part précise de diplômés d'une haute école, mais d'un mélange entre diplômés universitaires et professionnels hautement qualifiés correspondant à la structure de l'entreprise.

2.4. Activités d'information relatives aux qualifications professionnelles

L'objectif est de faire en sorte que le système de formation professionnelle soit davantage connu des jeunes, des parents, des employeurs et des responsables des ressources humaines et qu'il soit perçu comme plus attrayant.

Une des mesures envisageables est le lancement d'un site internet qui fournit des informations sur les différents diplômes de la formation professionnelle supérieure et des hautes écoles spécialisées. Ce site présentera en outre la différence entre les diplômes de formation continue obtenus auprès des hautes écoles et les diplômes de la formation professionnelle supérieure.

Utilité pour la Suisse :

- Création de transparence concernant les titres et les diplômes à l'intention du marché du travail, des étudiants et du public.
- Délimitation claire des diplômes formels de la formation professionnelle supérieure et des offres de formation continue dans le domaine non formel.